




**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

EXPEDITION

SELARL DUHAUT-BRISTIEL

Kathy DUHAUT et Laurent BRISTIEL
7 Rue du Colonel Mueth - 88700 RAMBERVILLERS

☎ 03.29.38.63.63

E-mail : hdj88700@huissier-justice.fr

Dossier n°82921 – LB/SDG

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION – ACTE N° 114

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

LE VINGT-SEPT (27) JANVIER à 10 H 00

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT LOGEMENT, S.A. au capital de 1 259 850 270,00 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le n°B 302 493 275, SIREN n°302493275, dont le siège social est situé à PARIS CEDEX 3 (75155), 50 Boulevard Sébastopol, prise en la personne de ses Représentants Légaux domiciliés es qualités au dit siège,

Pour laquelle domicile au Cabinet de Maître Virginie GERRIET, Avocat Associé de la SELARL CHOPIN AVOCATS, Société d'Avocats au Barreau d'EPINAL, dont le siège est sis à EPINAL (88000), 5 Rue Chopin - tél : 03.29.37.06.75, mail : vgerriet@chopin-avocats.fr, Cabinet qui se constitue sur le présent commandement et ses suites,

J'ai, Laurent BRISTIEL, Membre de la SELARL DUHAUT-BRISTIEL Commissaires de Justice Associés à la Résidence de RAMBERVILLERS (88700), 7 Rue du Colonel Mueth.

Agissant en vertu :

- D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire d'EPINAL – 2^{ème} Section Civile en date du 28 février 2023, signifié à _____ le 21 mars 2023, définitif selon Certificat de non-appel délivré par le Greffe de la Cour d'Appel de NANCY en date du 22 mai 2023,

De payer dans un délai d'un mois les sommes de :

- 188 268,08 € SAUF MEMOIRE (compte arrêté au 09/12/2024), montant de la créance totale due en principal, intérêts et accessoires

Sous réserve et sans préjudice de tous autres dus, droits et actions, des intérêts sur intérêts en cours, de tous autres frais y compris le coût du commandement et légitimes accessoires, offrant du tout détail et liquidation en cas de règlement immédiat, et en tenant compte de tous acomptes qui auraient pu être versés.

En vertu duquel a été délivré le 19 décembre 2024 à Monsieur _____ le commandement de payer valant saisie, et des articles R 322-1 et suivants du code de procédures civiles d'exécution.

CERTIFIE :

M'être transporté ce jour sur la Commune de LA SALLE (88470), dans une maison d'habitation, sise 1 Chemin des Fourrières, à l'effet de procéder à la description exacte du bien immobilier figurant sous la référence cadastrale suivante :

- Section A n°950, lieudit « Champ des Tocs » pour 11 a 68 ca

Devant faire l'objet d'une procédure de saisie immobilière.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Propriété de :

•

©AVOVENTES.FR

Où étant en présence de :

- qui m'a laissé libre accès à la maison
- en charge des diagnostics immobiliers
- en charge du contrôle diagnostic de l'assainissement non collectif

Fiche signatures annexée au présent Procès-Verbal.

J'ai fait les constatations suivantes :

ENVIRONNEMENT DESCRIPTION

Le bien est situé sur la commune de LA SALLE (88470).

Il s'agit d'une commune des Vosges (Région Grand Est), dépendant de l'arrondissement de SAINT-DIE-DES-VOSGES et du canton de SAINT-DIE-DES-VOSGES.

La commune est dotée d'une école maternelle et primaire et de services de proximité (boulangerie).

Commune située à environ 13 km de SAINT-DIE-DES-VOSGES, 42 km d'EPINAL, 71 km de COLMAR, 84 km de NANCY, elle comporte environ 390 habitants.

Le bien faisant l'objet du présent descriptif est une maison à usage d'habitation non mitoyenne située en périphérie de la commune dans une impasse.

L'immeuble présente terrain clos sur tout le pourtour de la propriété.

COMPOSITION DU BIEN SAISI

L'immeuble est un chalet bois.

REZ-DE-CHAUSSEE

GRANDE PIECE A VIVRE AVEC ESPACE CUISINE

Porte d'entrée en bois massif avec serrure trois points, peinture en mauvaise état.

CUISINE

Sol : entièrement carrelé.

Murs : en bois massif, deux points lumineux muraux.

Plafond : constitué du plancher bois du niveau supérieur avec un point lumineux au plafond.

Dans l'espace cuisine, présence d'un îlot central maçonné avec plateau carrelage, ensemble ancien. Surplus, cuisine en « U » avec éléments de cuisine équipée en partie basse et deux caissons d'angle en partie haute ; plaque de cuisson, four et hotte aspirante ; un évier avec deux bacs et robinetterie mitigeur.

Une fenêtre sur châssis bois, double vitrage, un vantail, sans volet.

Confère clichés photographiques n° 1 à 4

PIECE A VIVRE

Sol : entièrement carrelé.

Un mur recouvert de pierre de parement, côté porte d'entrée de l'immeuble, le surplus est en bois massif, dont un des murs est recouvert de peinture.

Plafond : constitué du plancher bois du niveau supérieur avec deux points lumineux.

Deux fenêtres sur châssis bois, fixes, double vitrage, dépourvues de volet.

Une porte-fenêtre en deux battants, coulissante, dépourvue de volet.

Deux radiateurs de chauffage électrique.

Confère clichés photographiques n°5 à 11

PETIT COULOIR DE DEGAGEMENT

Sol : recouvert de carrelage.

Murs : en bois massif.

Plafond : constitué du planché bois du niveau supérieur.

Un point lumineux au plafond.

Un radiateur électrique.

Confère cliché photographique n°12

ESPACE CHAUFFERIE

Sol : recouvert de carrelage avec siphon de sol en étoile.

Murs : en bois massif.

Plafond : constitué du rampant de toiture, recouvert d'un lambris.

Deux points lumineux au plafond.

Une fenêtre sur châssis bois, à un vantail, double vitrage, sans volet.

Porte d'accès en bois massif.

Un ballon d'eau chaude sanitaire électrique avec groupe de sécurité.

Une porte donnant accès à l'espace extérieur arrière.

Présence de points d'eau pour les équipements sanitaires.

Tableau électrique de facture récente.

Confère clichés photographiques n°13 à 18

ESPACE W. C.

Sol : recouvert de carrelage.

Murs : en bois massif.

Plafond : constitué du plancher du niveau supérieur.

Un point lumineux.

Une cuvette avec lunette, abattant et commande de chasse d'eau double.

Une porte d'accès en bois massif.

Confère clichés photographiques n°19 & 20

ESPACE SALLE DE BAINS

Sol : recouvert de carrelage.

Murs : en bois massif.

Plafond : constitué du plancher du niveau supérieur.

Un point lumineux au plafond.

Espace douche entièrement carrelée sur les trois faces de mur. Porte de douche vitrée sur pivot. Receveur de douche en faïence : fissuré. Robinetterie mitigeur.

Un meuble vasque, simple vasque avec robinetterie mitigeur ; avec miroir, casquette et deux spots intégrés.

Une baignoire d'angle avec robinetterie mitigeur.

Un radiateur électrique de type sèche-serviette.

Une fenêtre sur châssis bois, double vitrage, à un vantail, ouverture oscillo-battante, sans volet.

Porte d'accès en bois massif.

Confère clichés photographiques n°21 à 28

ETAGE

MONTEE D'ESCALIER

Par un escalier tournant à droite, dépourvu de main-courante et balustres, le propriétaire m'indique que ces éléments sont remisés dans le cabanon de jardins.

Un point lumineux au mur.

Confère clichés photographiques n°29 & 30

PALIER DE DISTRIBUTION AVEC MEZZANINE

Sol : recouvert d'un parquet flottant, en bon état.

Murs : entièrement en bois massif.

Plafond : constitué du rampant de toiture, recouvert de bois massif.

Deux points lumineux au plafond.

Une balustrade au niveau de l'espace mezzanine.

Une fenêtre en trapèze sur châssis bois, double vitrage, sans volet.

Confère clichés photographiques n°31 à 34

CHAMBRE N°1

Porte d'accès en bois massif.

Sol : recouvert d'un parquet flottant, en bon état.

Murs : en bois massif.

Plafond : constitué du rampant de toiture, recouvert de bois massif, deux points lumineux.

Une fenêtre sur châssis bois, double vitrage à un vantail, ouverture à la française avec volet battant bois extérieur.

Un radiateur électrique.

Confère clichés photographiques n°35 à 38

CHAMBRE N°2

Sol : recouvert d'un parquet flottant, en bon état.

Murs : en bois massif.

Plafond : constitué du rampant de toiture, recouvert de bois massif, deux points lumineux.

Un radiateur électrique.

Une fenêtre sur châssis bois, double vitrage à un vantail, ouverture à la française avec volet battant bois extérieur.

Porte d'accès en bois massif.

Confère clichés photographiques n°39 à 41

CHAMBRE N°3

Porte d'accès en bois massif.

Sol : recouvert d'un parquet flottant, en bon état.

Murs : en bois massif.

Plafond : constitué du rampant de toiture, recouvert d'un bois massif, deux points lumineux.

A noter, côté chambre n°2, que la boiserie recouvrant le plafond n'est pas jointive du mur.

Deux fenêtres sur châssis bois, une sur châssis fixe, double vitrage, avec pointe biseautée et une seconde fenêtre sur châssis bois, à un ouvrant biseauté avec présence d'un volet d'intérieur, hors d'usage.

Un radiateur électrique.

Confère clichés photographiques n°42 à 45

EXTERIEURS

Accès à la propriété par un double portail en bois, de facture ancienne. Depuis le portail d'accès jusqu'à l'entrée principale de l'immeuble, le terrain est recouvert par une zone gravillonnée ; laquelle présente ne végétation envahissante.

L'ensemble des façades de l'immeuble sont constituées de bois massif dont le vernis de protection est fortement délabré sur la face avant. Le bardage côté « centre village » est également fortement marqué.

Le revêtement arrière de boiserie est également marqué avec le vernis qui s'écaille.

Au niveau de la porte d'entrée principale, la toiture de l'immeuble se poursuit pour former un auvent.

La toiture est recouverte de tuiles mécaniques type béton ; l'ensemble est moussé.

En partie arrière, présence d'un espace de type terrasse, recouvert de pavés autobloquants ; l'ensemble est entièrement recouvert de mousse avec petites végétations, de type arbuste, poussant sur l'ensemble. L'escalier d'accès au cabanon depuis cette terrasse est noyé dans la végétation.

La parcelle est entièrement clôturée par un grillage rigide.

L'ensemble du terrain est recouvert d'une végétation de type arbre, arbuste et herbage ; l'ensemble est sans entretien, tant au niveau de la coupe des arbres que des zones en herbage.

En partie arrière de la propriété, est implanté un cabanon de jardin, avec une toiture en tôle ; l'ensemble est en bois sur dalle béton ; absence de chéneau sur les deux pans de toiture du cabanon ; la boiserie est marquée en partie basse, de part et d'autre des écoulements d'eau de toiture.

L'accès se fait par une double porte en bois ; l'ensemble ne présente pas d'ouverture autre.

Le bardage en partie arrière, côté pluie, est fortement marqué ; présence d'une zone où le bardage est troué.

Confère clichés photographiques n°46 à 71

**CONDITIONS D'OCCUPATION
(ART. R 322-2 – 2^e DU CPCE)**

Les lieux sont occupés et habités par

**RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR
LE PROPRIÉTAIRE
(ART. R 322-2 – 4^e DU CPCE)**

En présence du propriétaire, j'ai pu obtenir les renseignements suivants :

- L'immeuble n'est pas raccordé à un dispositif d'assainissement autonome. Le propriétaire m'indique ne pas avoir fait de vidange et d'entretien du dispositif depuis l'achat de l'immeuble.
- Le propriétaire n'est pas en mesure de m'indiquer le montant de la taxe foncière. Une demande en mairie sera faite en ce sens.

SUPERFICIE

Sont annexés au présent procès-verbal de description, les certificats établis par la société ETI dressé le 27/01/2025 ainsi que les diagnostics prévus à l'article L 271-4 du code de la construction et de l'habitation.

Début de la prestation : 10 H 00

Fin de la prestation : 11 H 00 non compris préparation du dossier : ETI,
VALTERRA, rédaction et transport sur les lieux

Durée de référence : 60 minutes

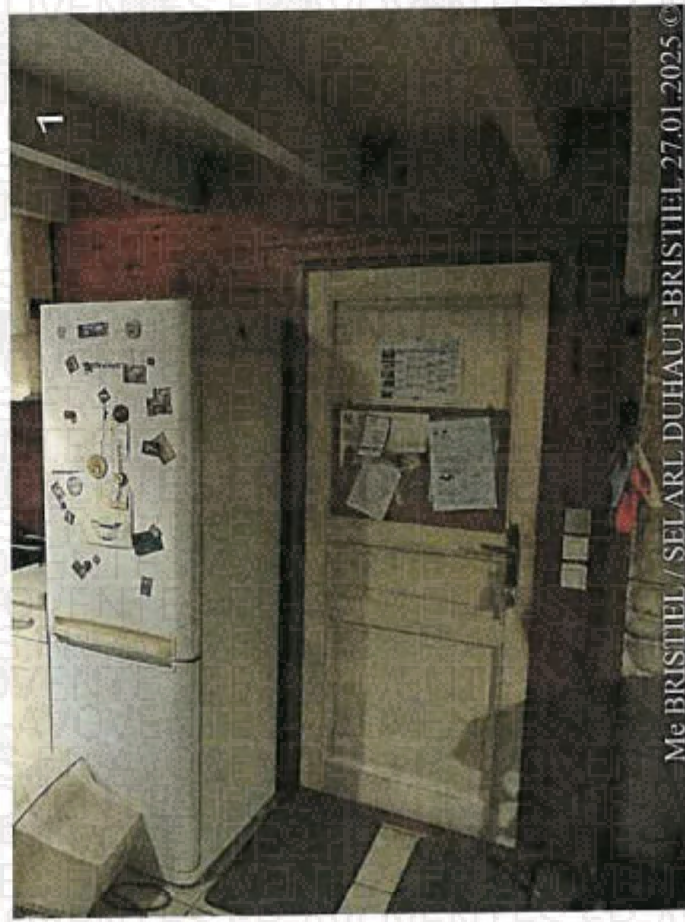
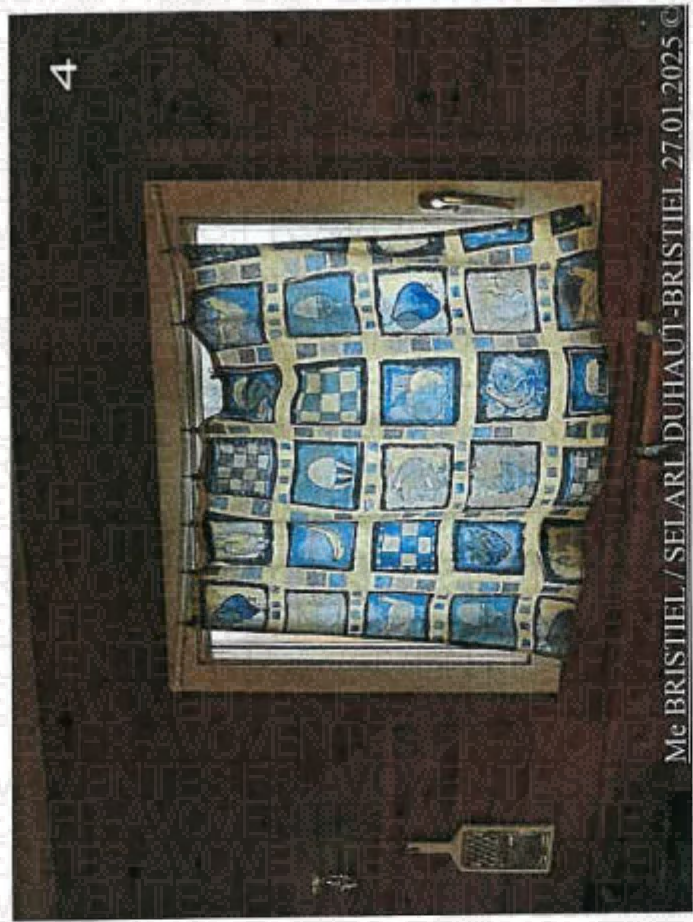
De tout quoi nous avons fait et dressé le présent procès-verbal de constat
descriptif auquel ont été annexés pour servir et valoir ce que de droit :

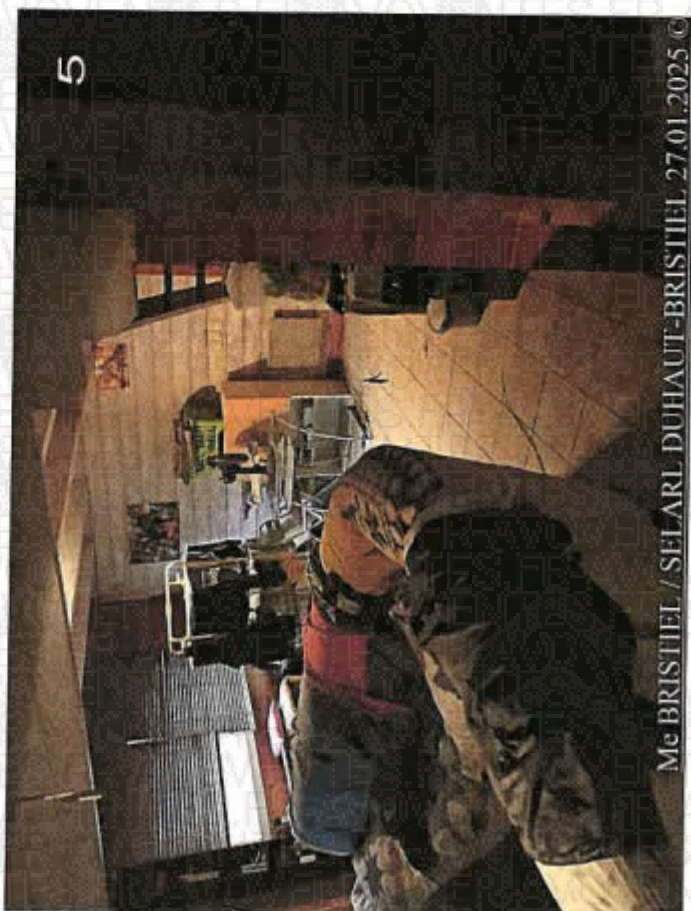
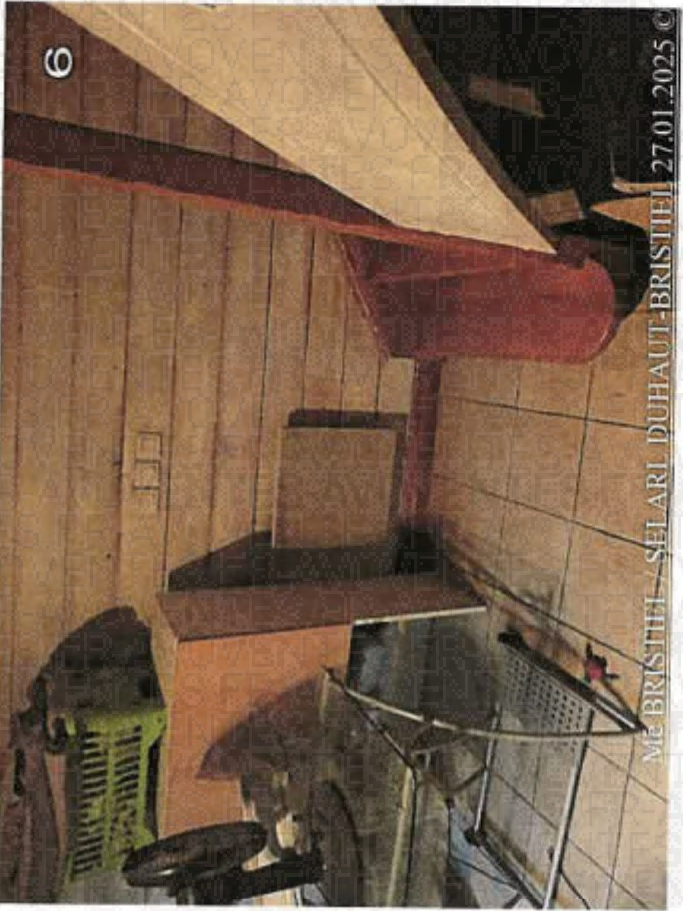
- 71 Photographies
- Les diagnostics de l'Entreprise ETI
- Les diagnostics de l'Entreprise VALTERRA
- Un extrait du plan cadastral
- Relevé de propriété
- Lettre Mairie
- Lettre ETI
- Copie de l'arrêté préfectoral relatif à l'information sur l'état des
risques naturels et technologiques majeurs
- Avis de taxe foncière transmis par la Mairie
- Fiche signatures

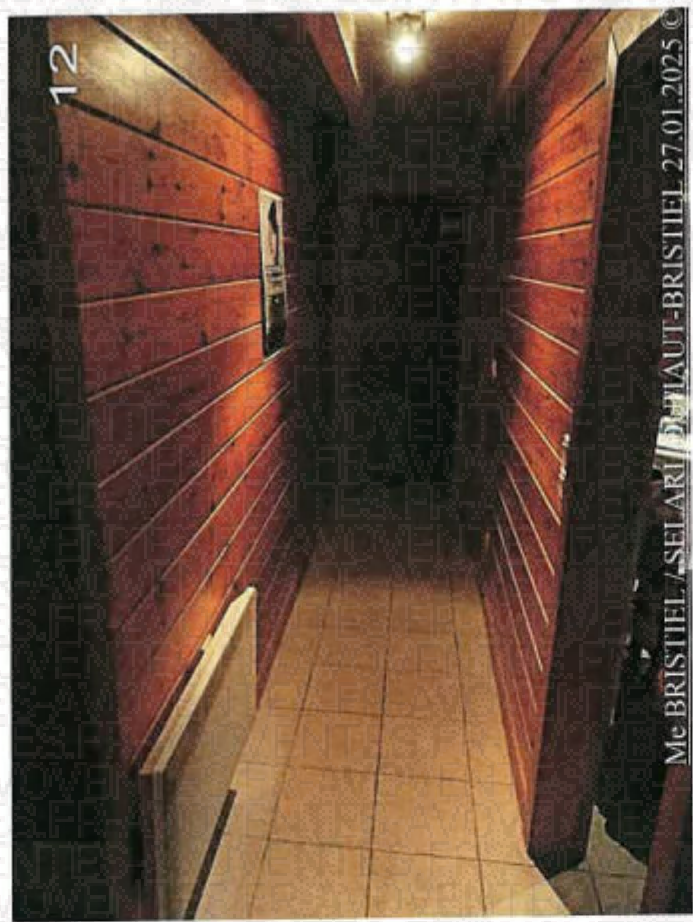
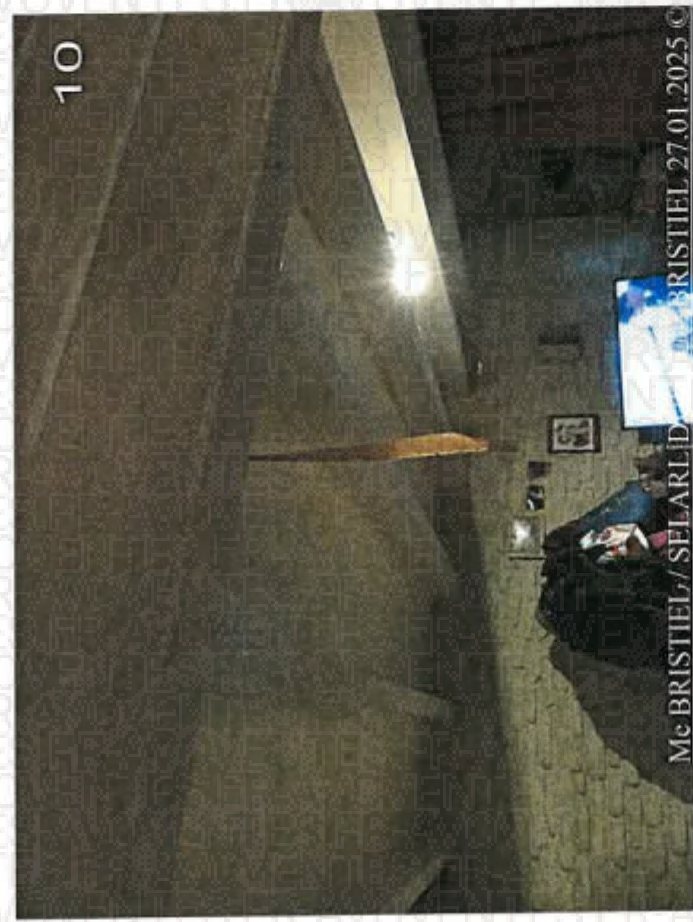
COÛT

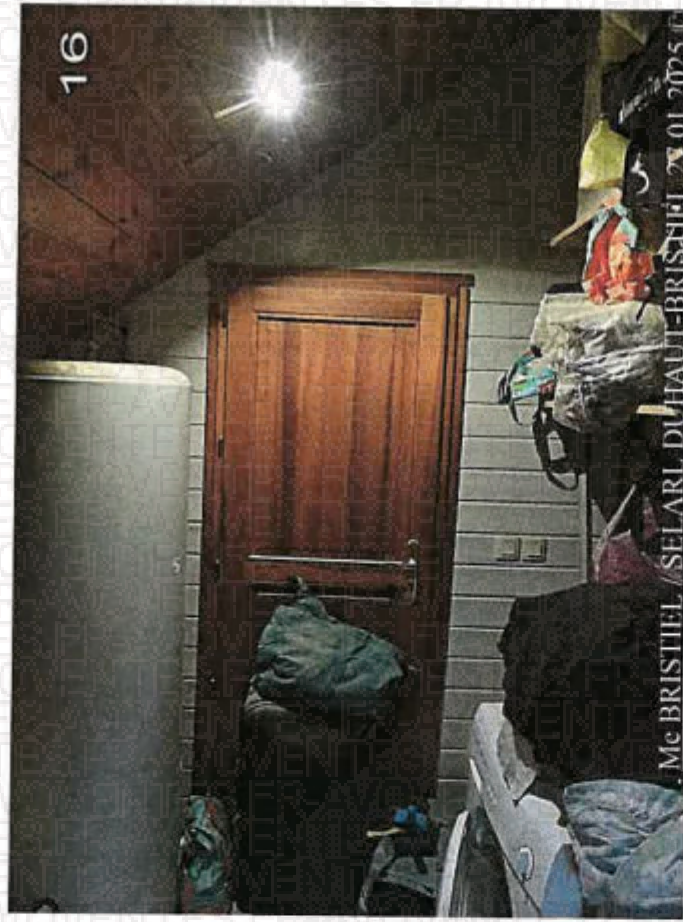
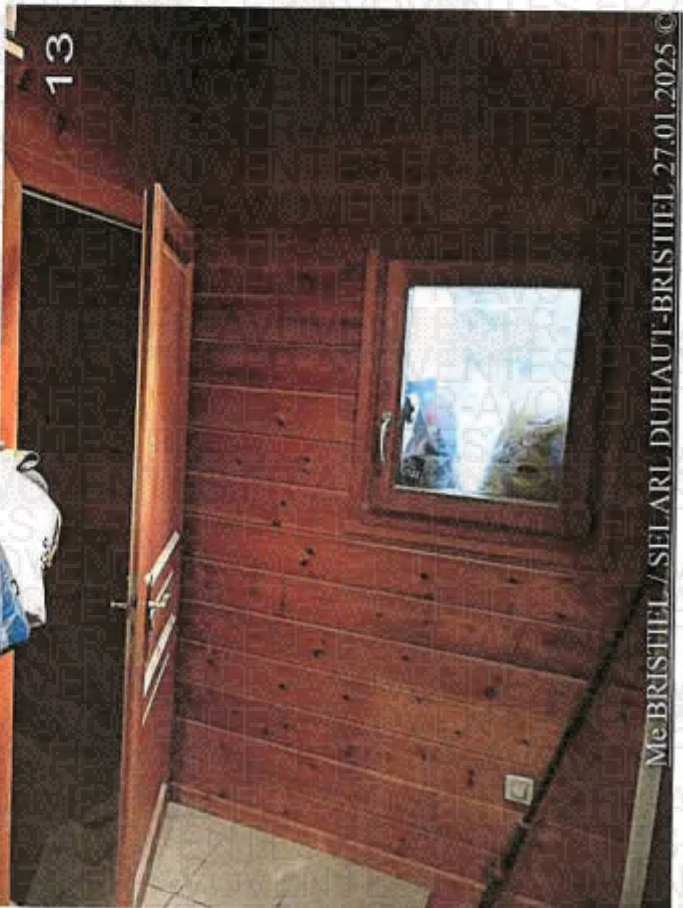
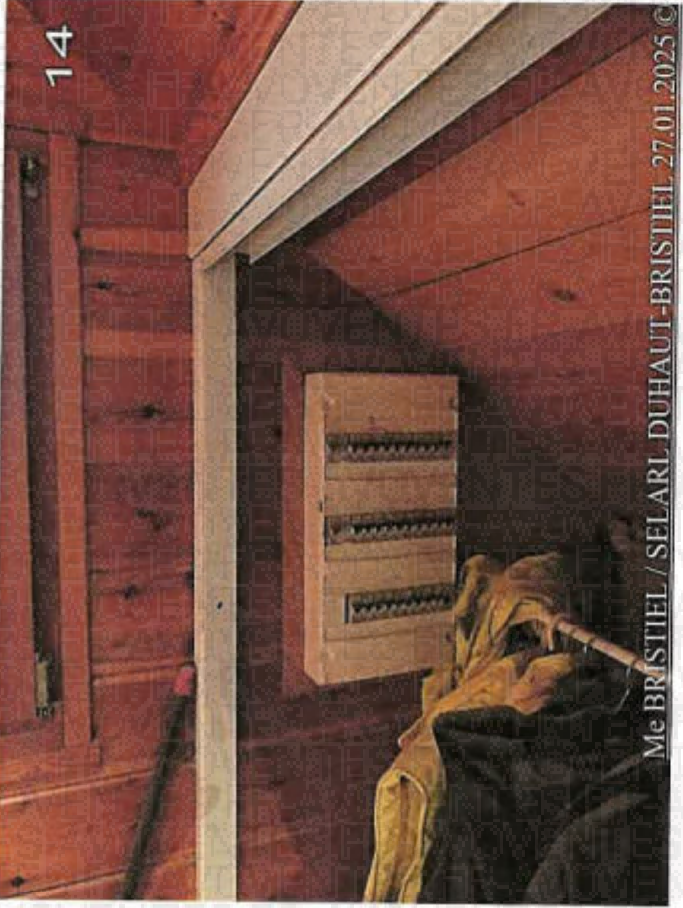
Droit fixes - R 444-3 C.Com :	221,36 €
Honoraires complémentaires	
Dont rédaction/réquision	225,45 €
Forfait transport	9,40 €
Photographies forfait	30,00 €
TOTAL HT	486,21 €
TVA	97,24 €
TOTAL	583,45 €

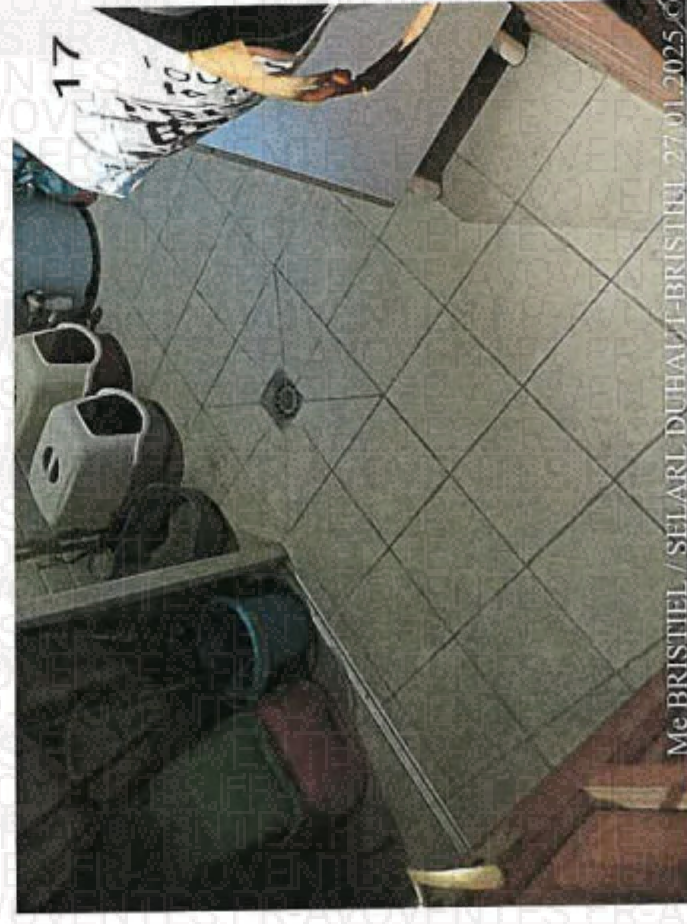
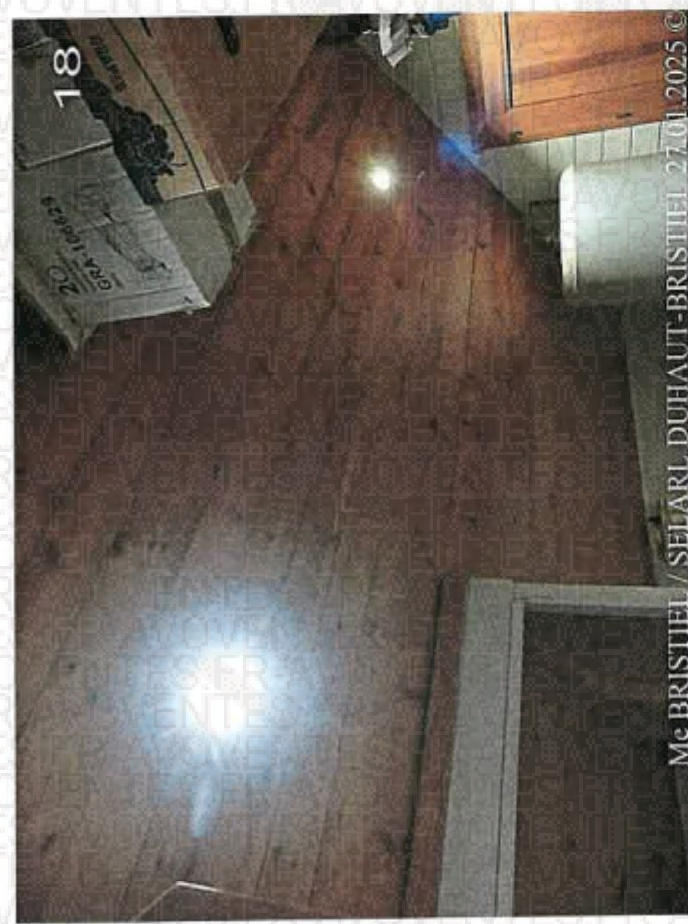
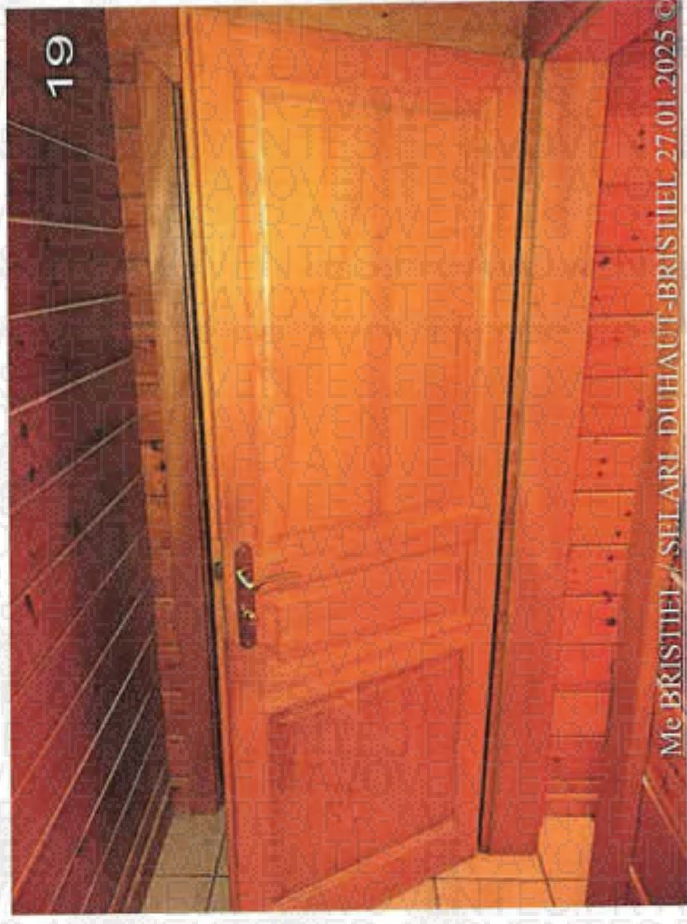


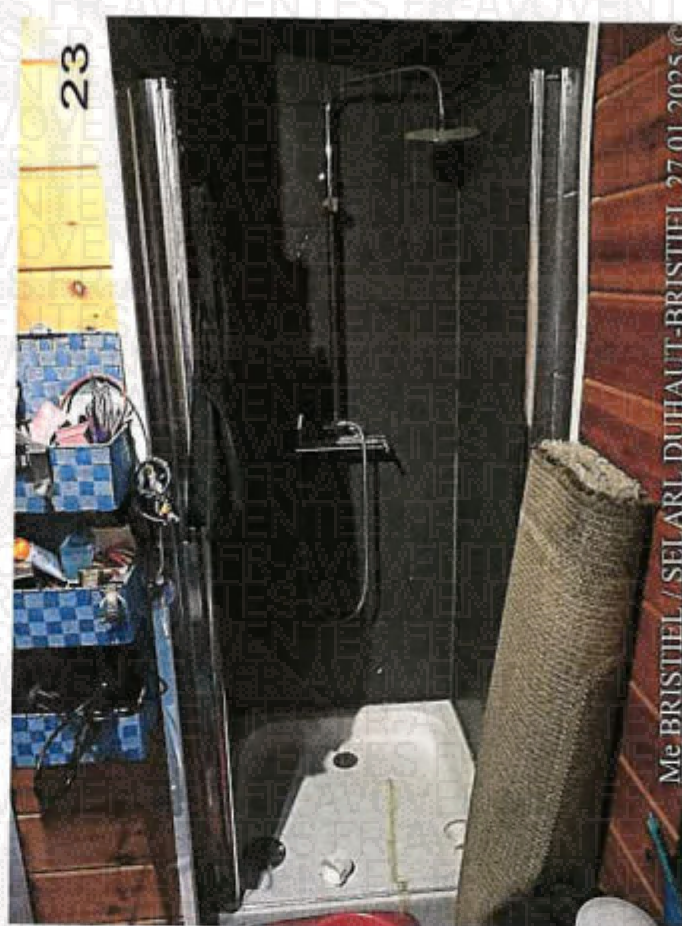
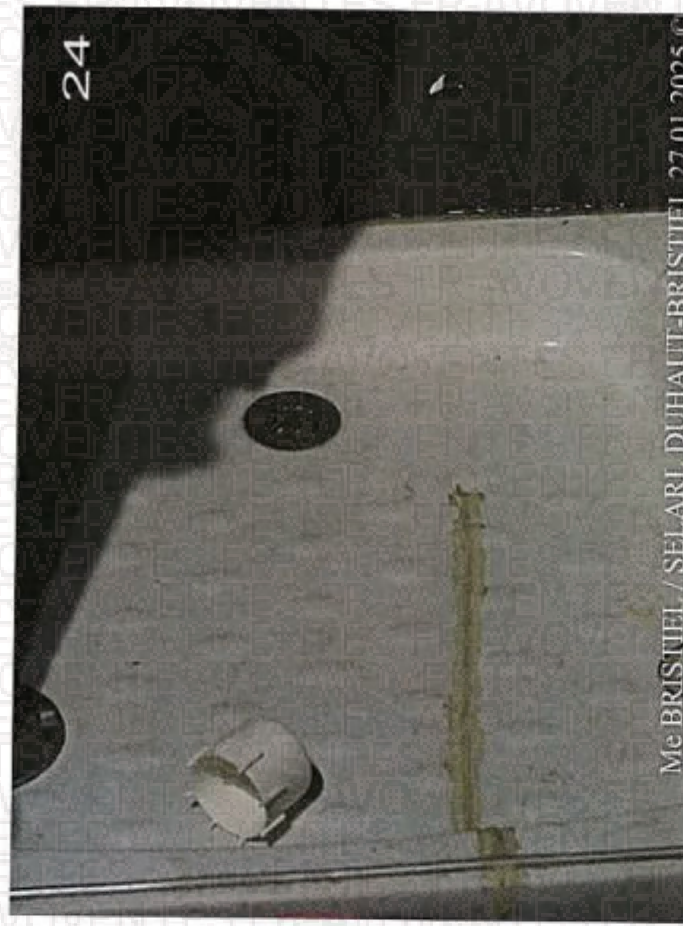
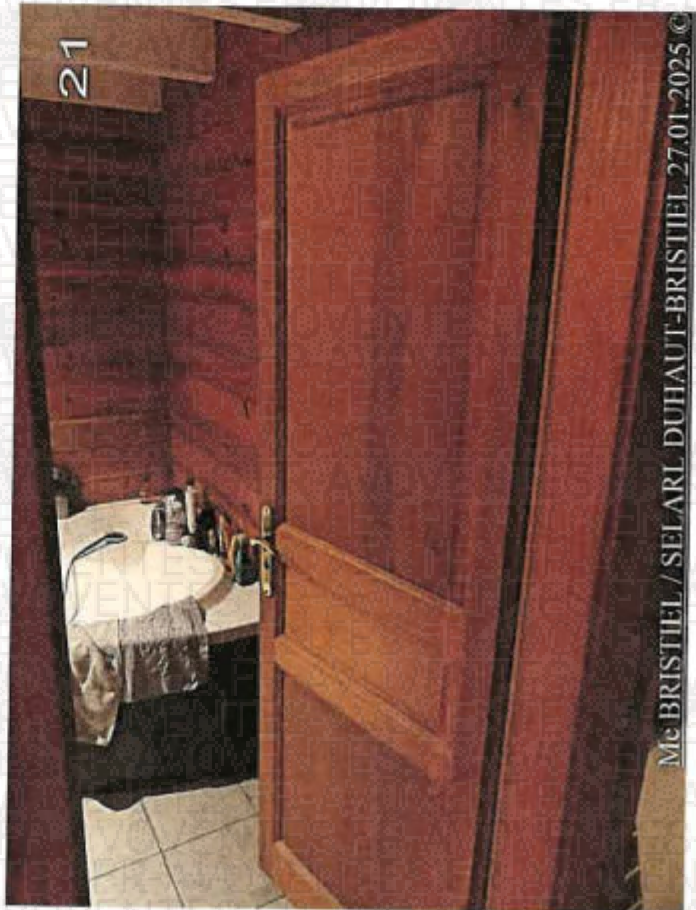
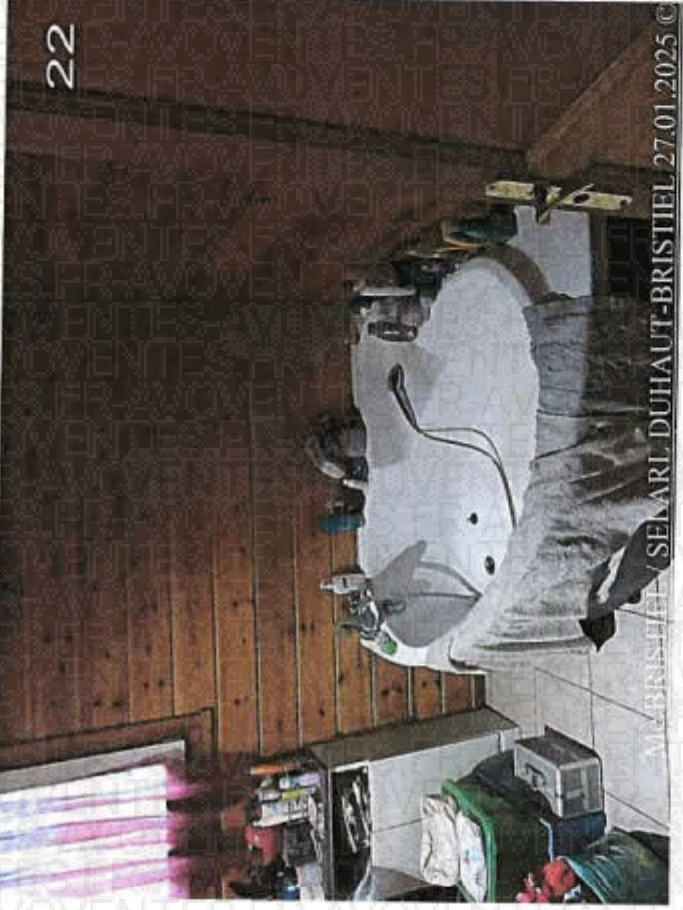










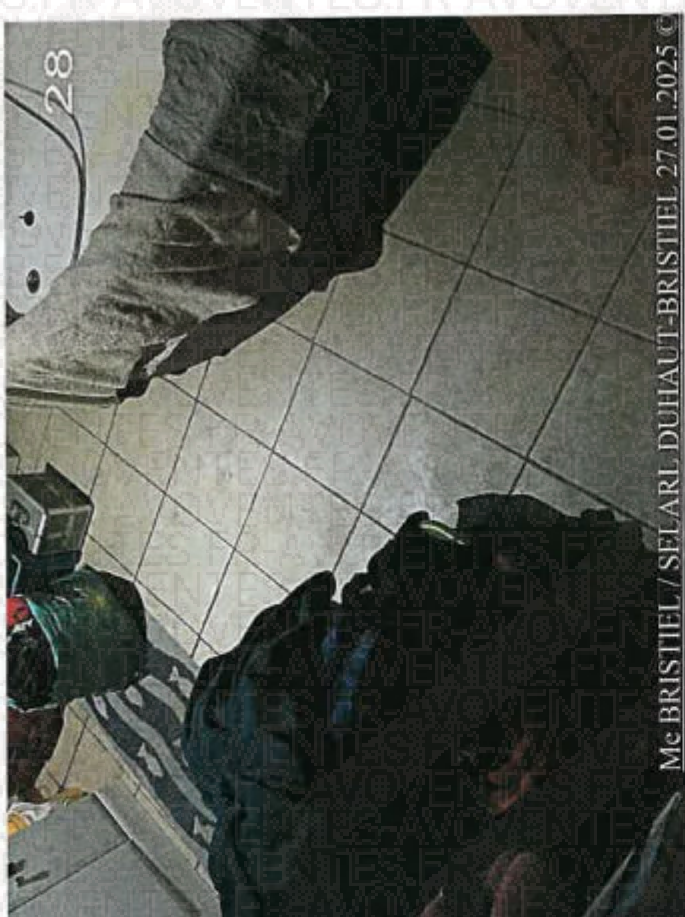




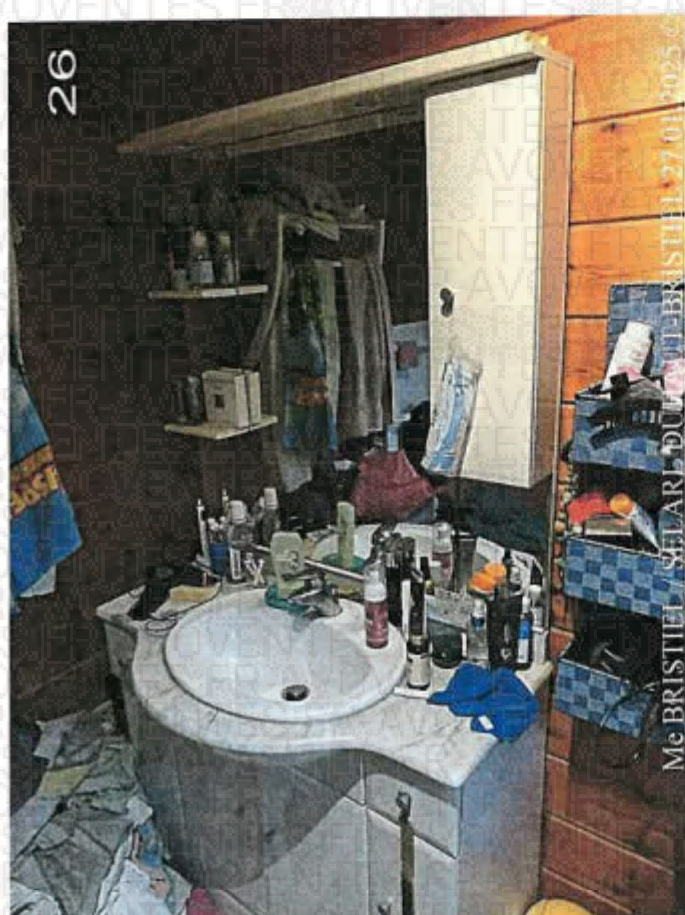
Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



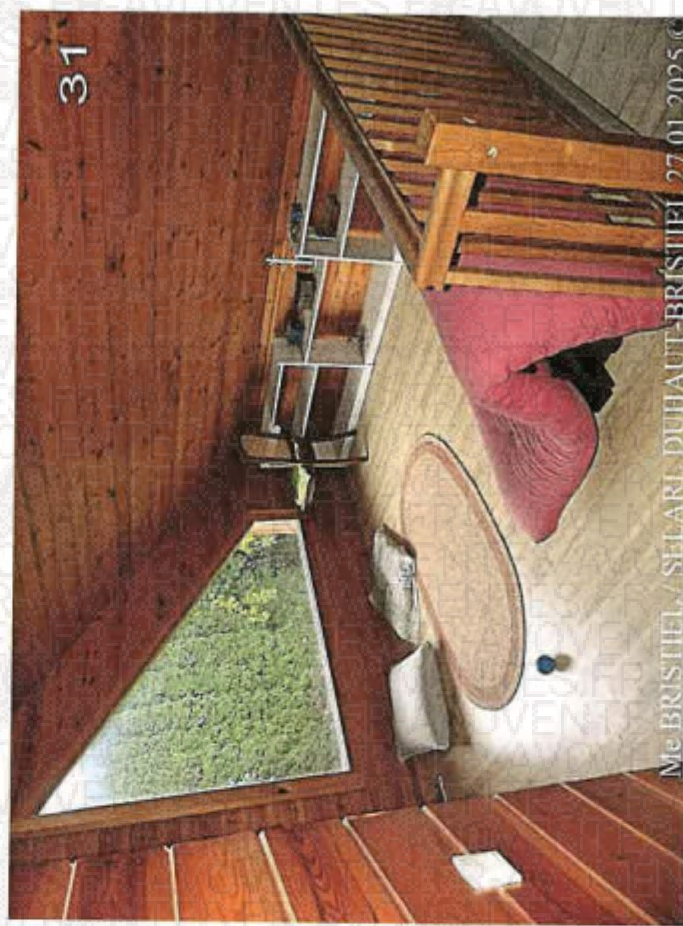
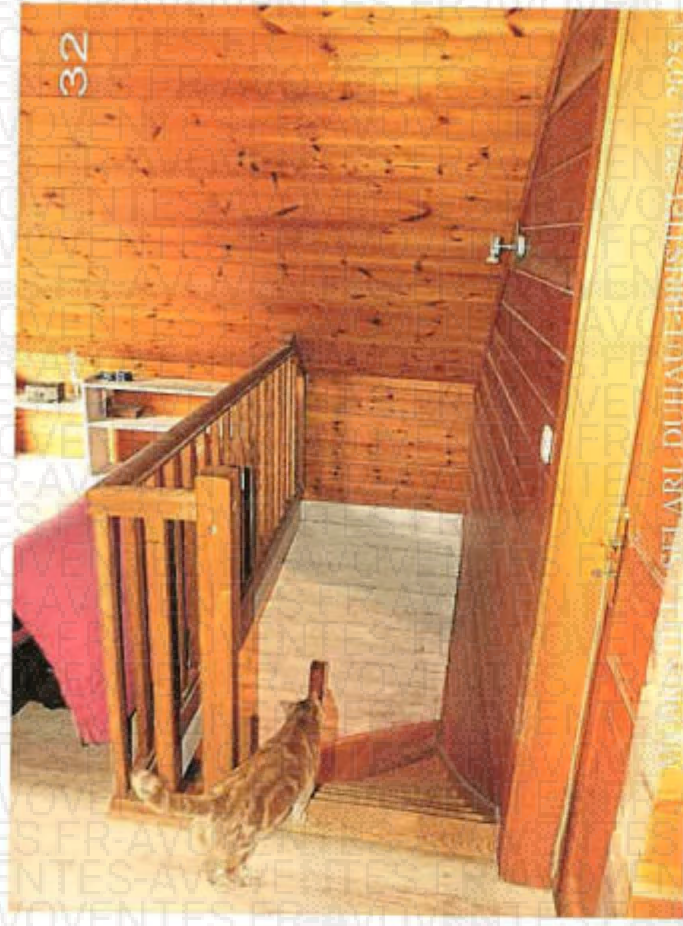
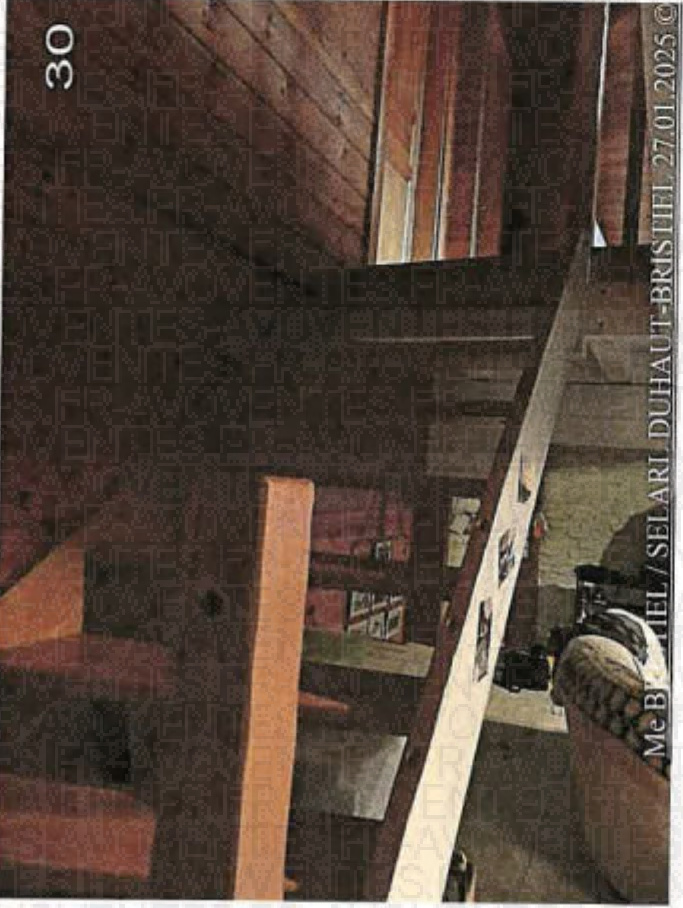
Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



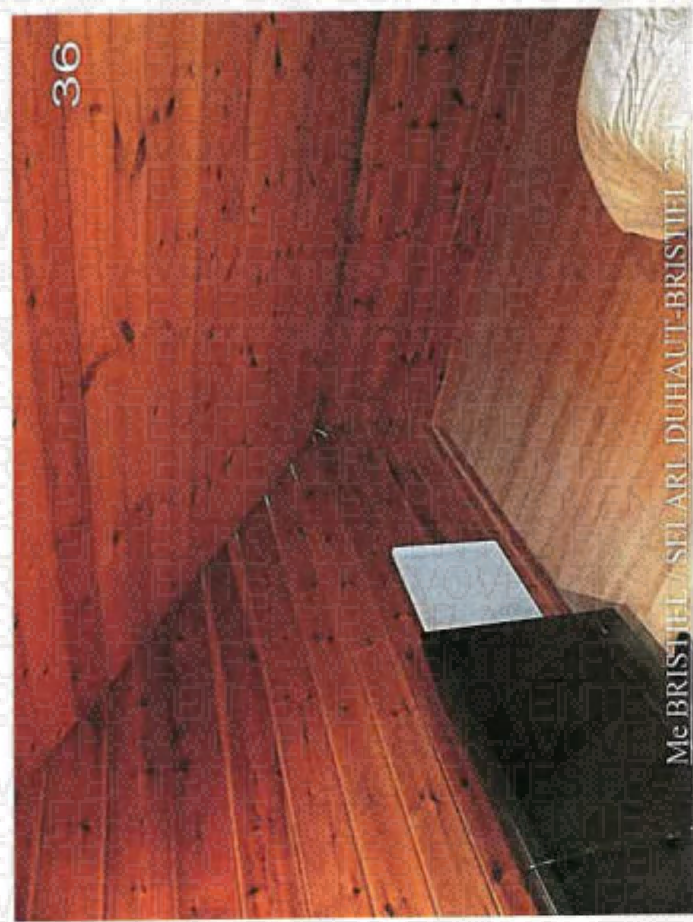
Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©





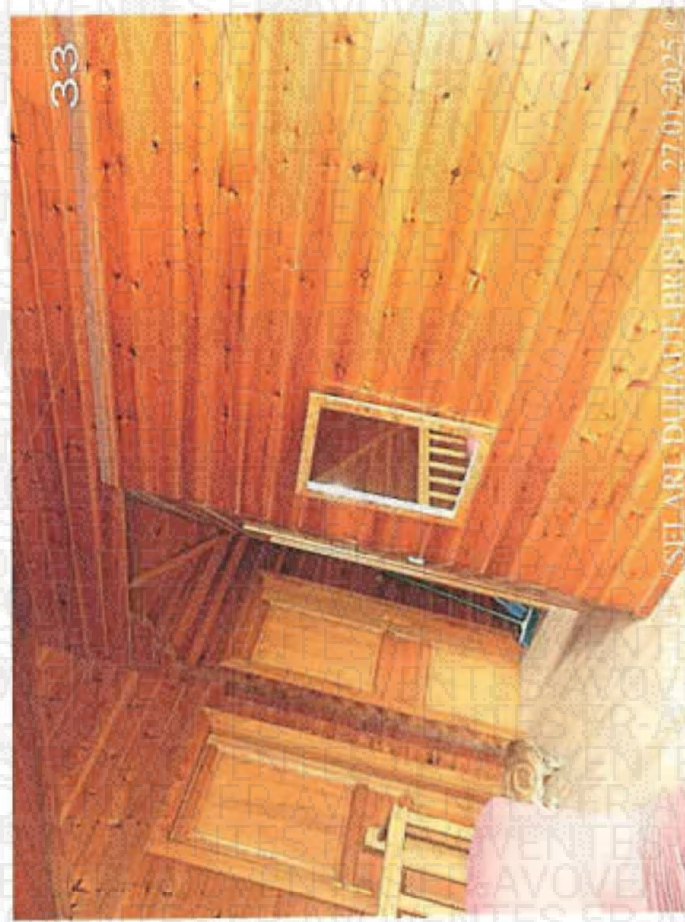
34

Me BRISTIEL / SELARI DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



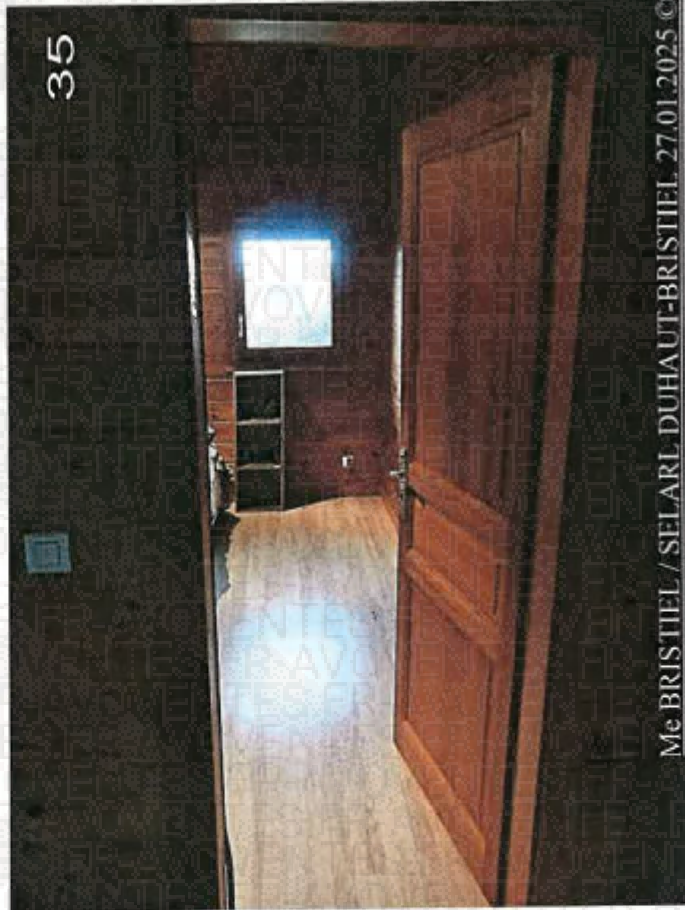
36

Me BRISTIEL / SELARI DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



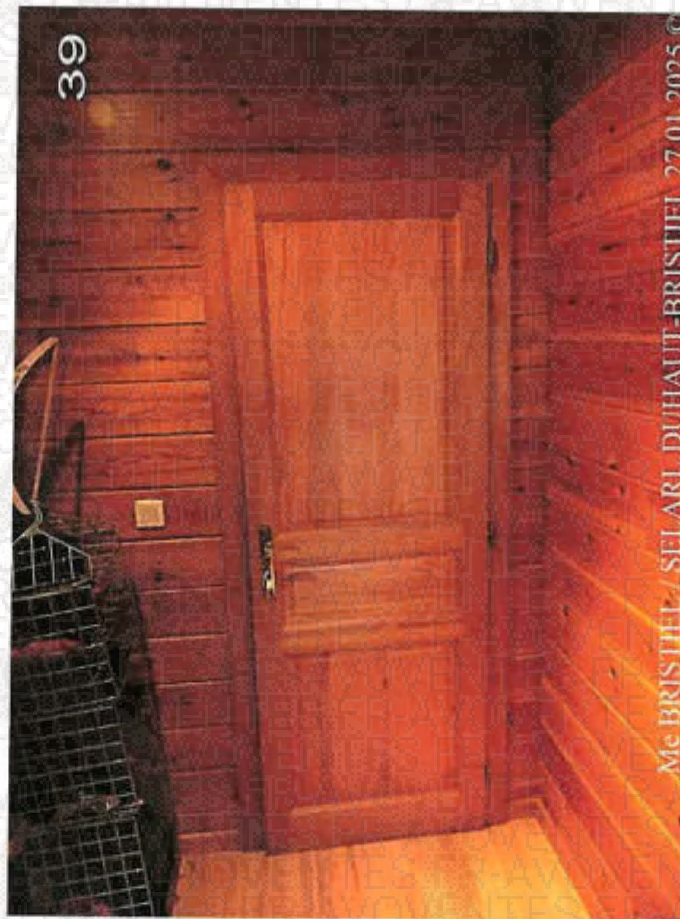
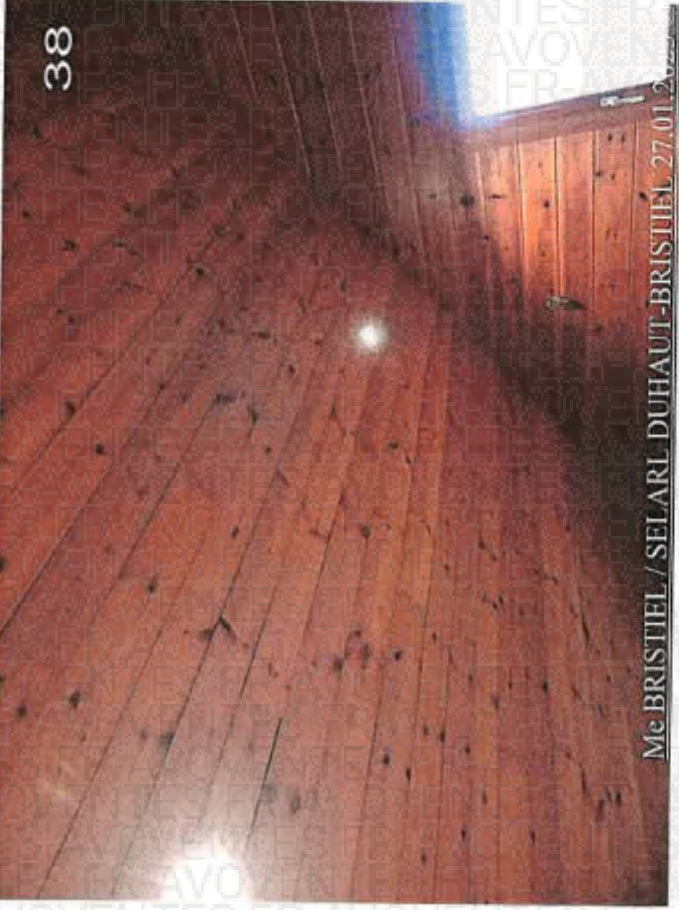
33

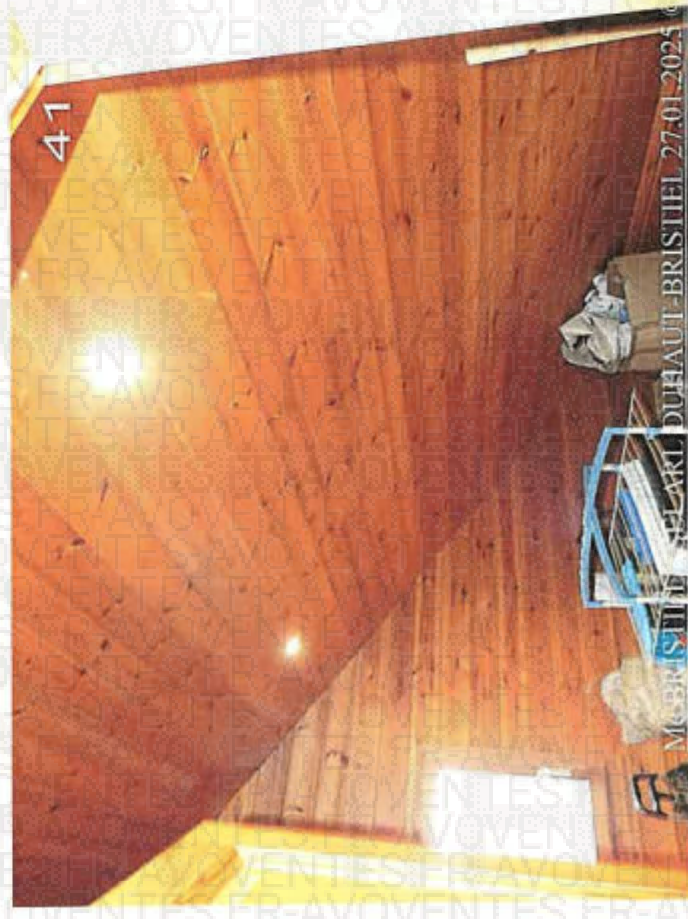
Me BRISTIEL / SELARI DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



35

Me BRISTIEL / SELARI DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



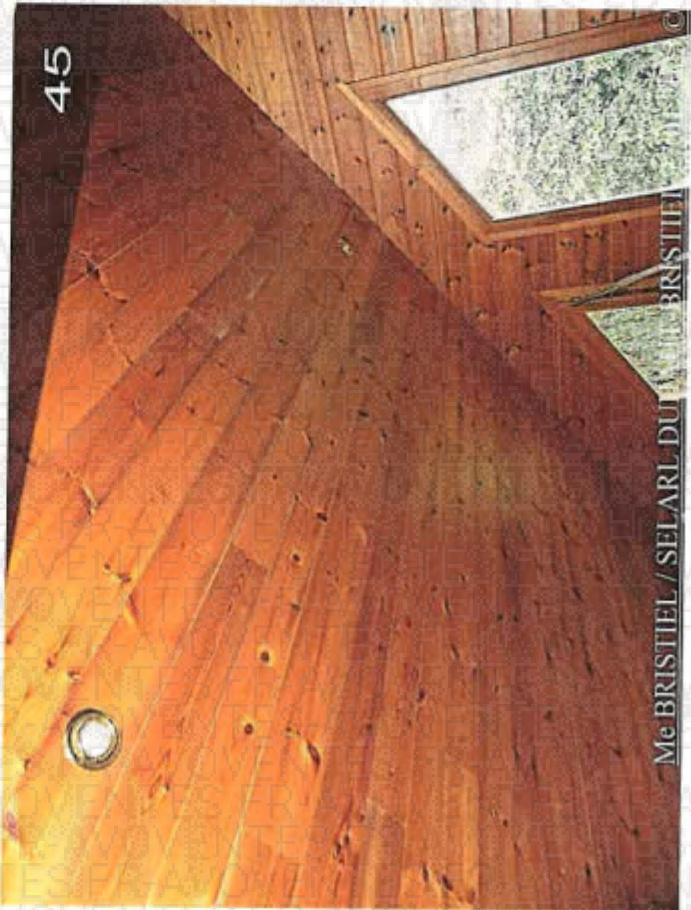




Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



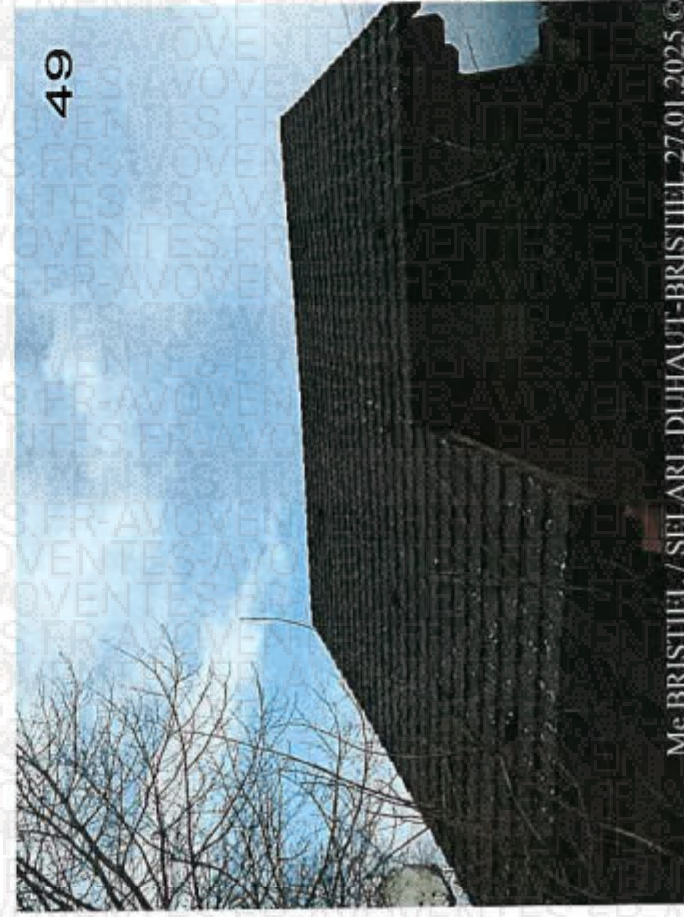
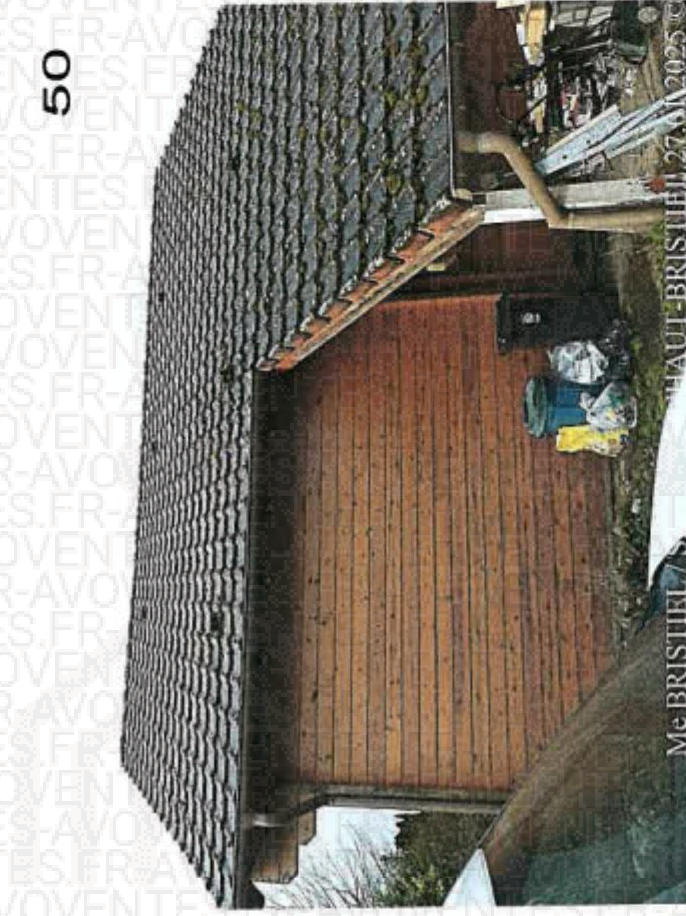
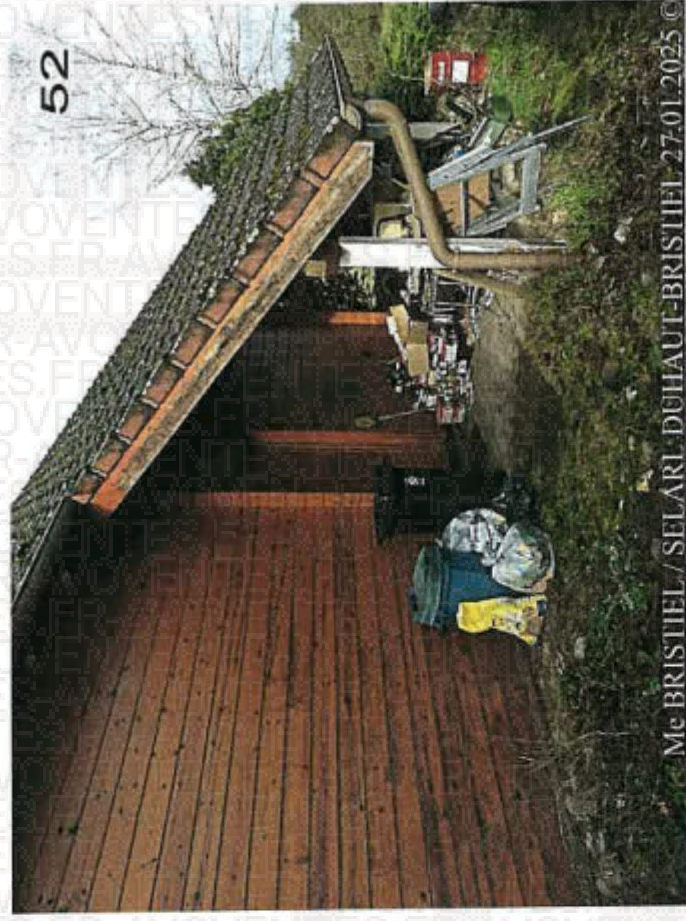
Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©

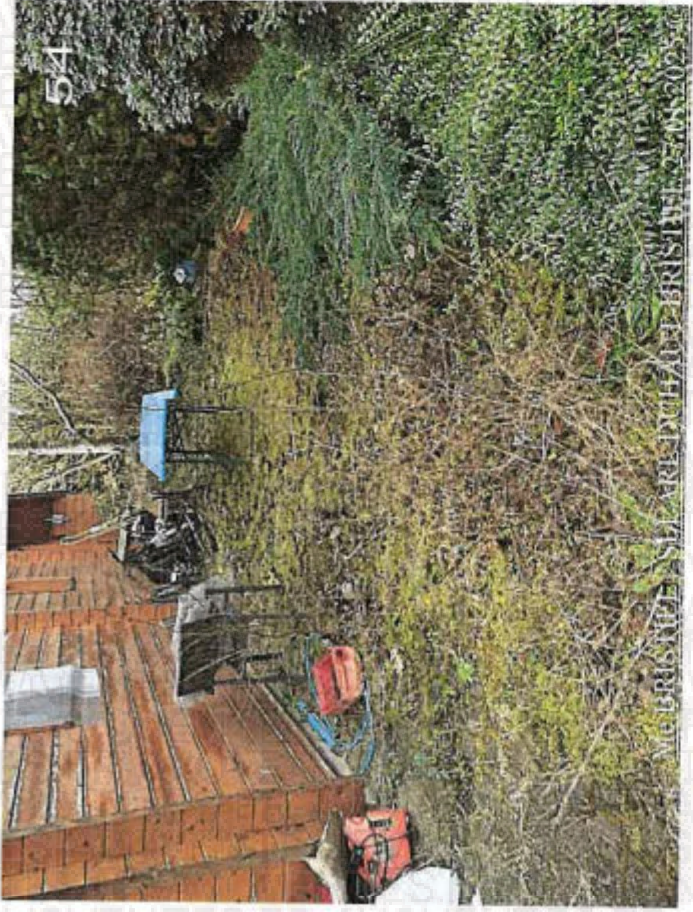


Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©

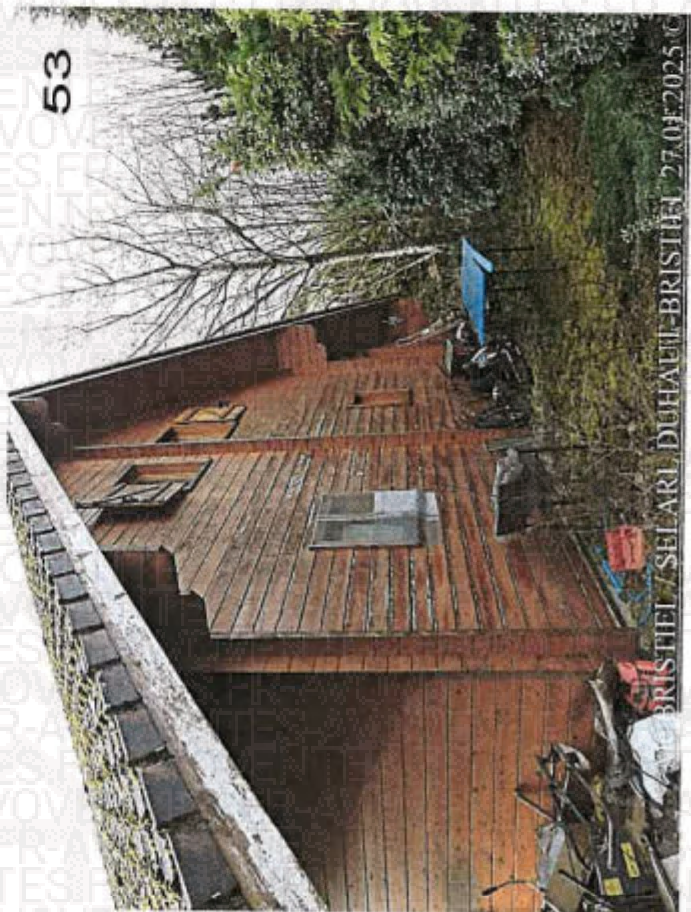


Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©





Mc BRISTIEL / SELARI DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



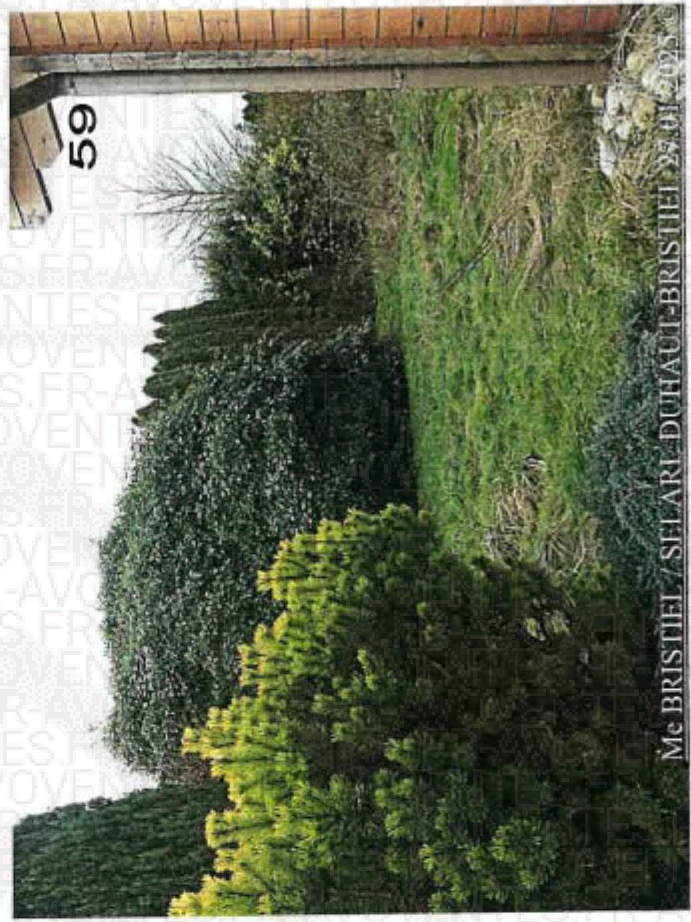
Mc BRISTIEL / SELARI DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



Mc BRISTIEL / SELARI DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



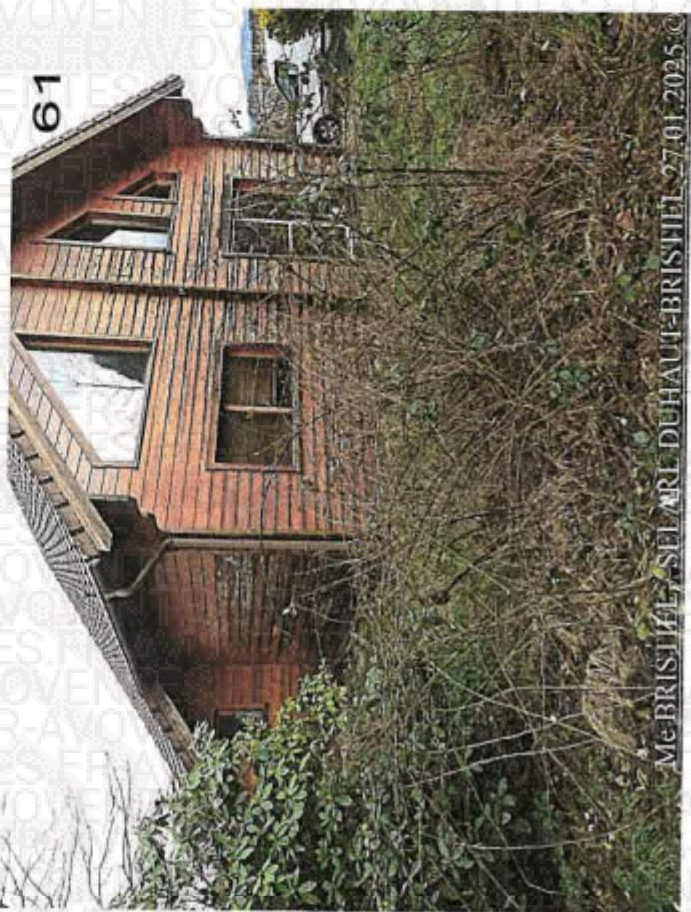
Mc BRISTIEL / SELARI DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©





62

McBRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



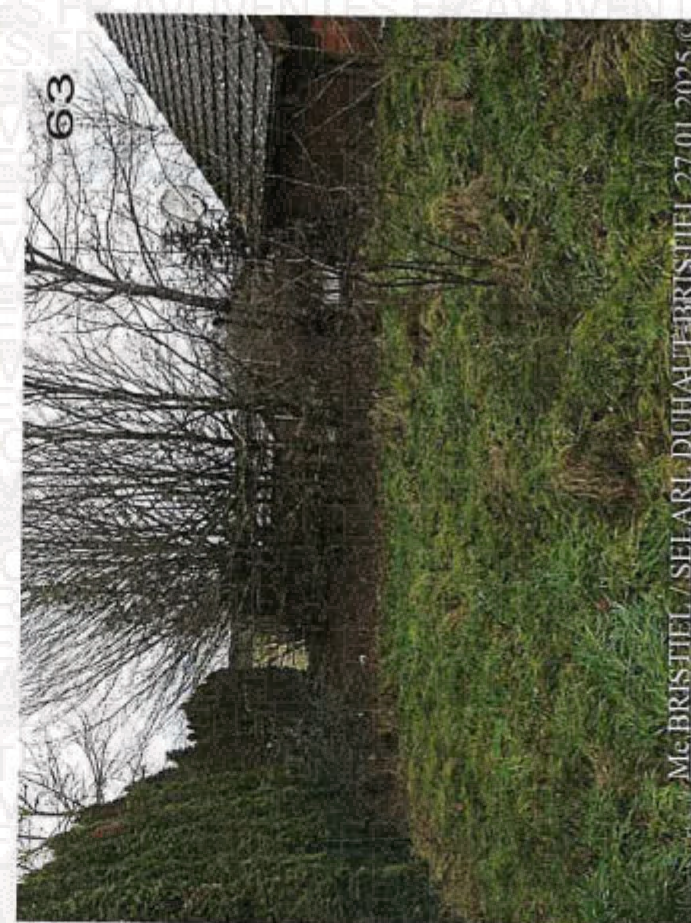
61

McBRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



64

McBRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©



63

McBRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 27.01.2025 ©

